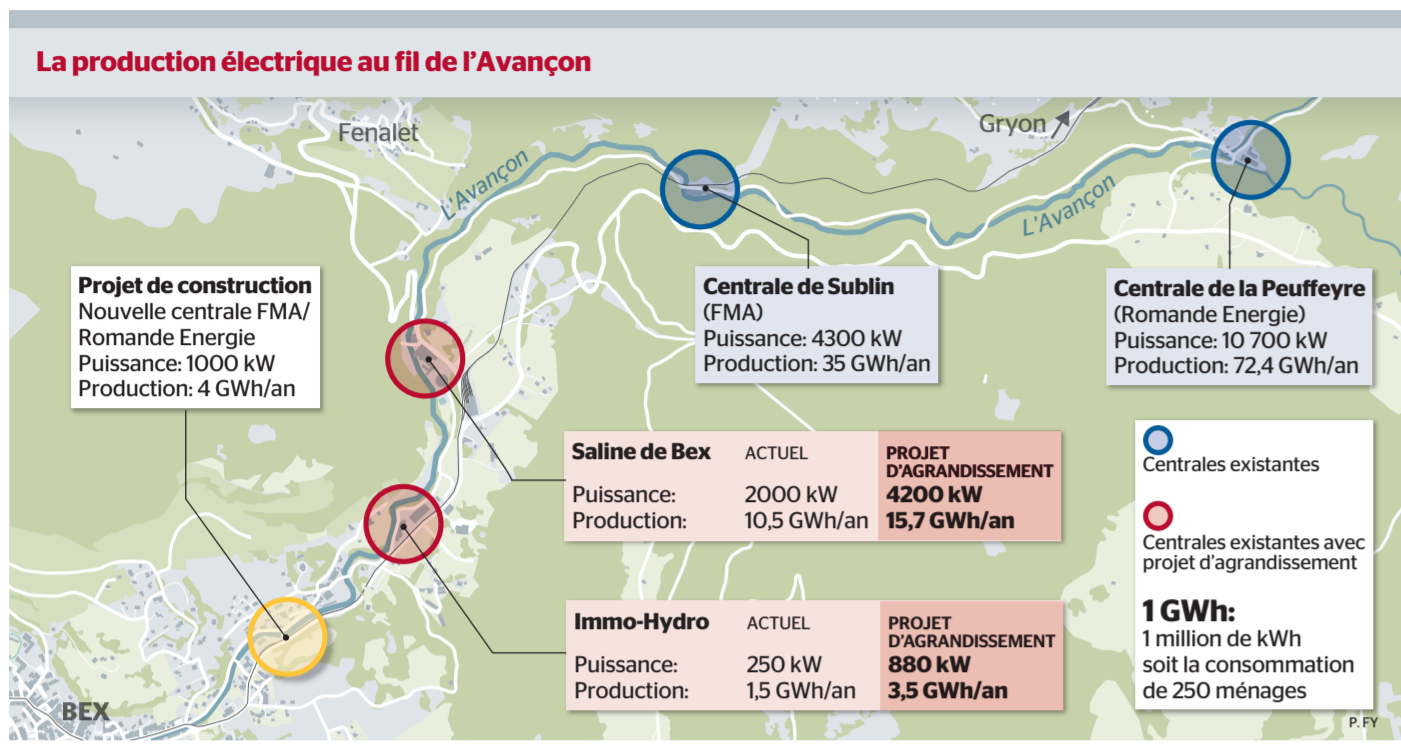


Riviera-Chablais



L'Avançon se prépare à déployer son plein potentiel

**Bex**  
Trois centrales au fil de l'eau sont en projet sur la rivière bellerine. Qui pourraient alimenter à terme 33 000 ménages

Daniel Hubert devra fournir quelques éclaircissements à Pro Natura avant d'augmenter la capacité de sa microcentrale hydroélectrique (notre édition du 22 avril). L'association écologiste a formulé une opposition dans le cadre de la mise à l'enquête en vue de l'octroi d'une nouvelle concession au Bellerin. Il s'agit pour Pro Natura d'obtenir des précisions sur les mesures de compensation écologique prévues et plus particulièrement sur l'aménagement de passes à poissons. Si l'accueil est écarté, la société Immo-Hydro de Daniel Hubert pourra doubler sa production, passant de 1,5 à 3,5 GWh. De quoi couvrir la consommation de 850 ménages.

Au fil de l'Avançon, les projets se multiplient. Celui du Bellerin vise d'ailleurs à s'adapter à l'agrandissement de la centrale de sa voisine immédiate, la Saline de Bex SA. L'usine a déposé en décembre 2016 une demande de concession pour faire passer

sa production de 10,5 à 15,7 GWh.

**Potentiel d'économie**  
C'est le potentiel d'économie qui motive ce projet, explique Jean-Louis Meylan, directeur administratif et financier de la Saline de Bex: «La revente de courant ne permettra pas de dégager un bénéfice intéressant. En revanche, notre activité nécessite un apport important en électricité. En augmentant notre autocon-

sommation, nous diminuerons notablement notre facture...» La demande de permis de construire devrait intervenir à la fin de l'année, pour une mise en service en 2019.

A l'aval, un projet supplémentaire se dessine, porté conjointement par Romande Energie et les Forces Motrices de l'Avançon (FMA). Une demande de concession a été déposée à la Direction générale de l'environnement pour une installation

d'une puissance de 1000 kW, dévisée à 11 millions de francs. Une fois la concession en poche, les deux entreprises pourront se lancer dans les études de détail, avant la mise à l'enquête de la centrale au début de l'année 2018, pour une mise en service de l'installation à l'automne 2019, indique Romande Energie.

**Quatre acteurs**  
Quatre sociétés turbinent aujourd'hui les eaux de l'Avançon. Romande Energie produit en moyenne 72,4 GWh à l'usine de la Peuffeyre, FMA 35 GWh à Sublin. S'ajoutent donc la Saline de Bex et Immo-Hydro.

Le quatuor est en mesure d'alimenter 30 000 ménages. L'équivalent de 3000 ménages supplémentaires viendra s'y ajouter si les projets en cours aboutissent, grâce à une production annuelle de 131 GWh. Soit quasi le plein potentiel de la rivière. «Après ces travaux, il ne restera sur l'Avançon qu'un potentiel à l'amont de la Peuffeyre, ce qui ne semble a priori pas réalisable des points de vue environnementaux et économiques», indique Rafael Duarte, responsable du domaine force hydraulique à la Direction générale de l'environnement. **D.G.**

Attaque d'un kiosque à l'arme blanche

**Clarens**  
Un Iranien de 29 ans, connu des services de police, a été appréhendé très vite après son méfait

«Un excellent travail!» Le capitaine Ruben Melikian, de Police Riviera, ne cache pas sa satisfaction. Très rapidement après un brigandage, mardi vers 6 h du matin, le présumé coupable a été appréhendé. Cet Iranien de 29 ans a attaqué un kiosque de Clarens. Armé d'une arme blanche, il s'est fait remettre l'argent de la caisse et des cigarettes. Il a été placé en détention préventive. «Il est connu des services de police, mais n'a rien à voir avec les réfugiés présents à Clarens», précise Police Riviera. Le capitaine conclut: «Nous sommes contents lorsque cela se passe ainsi, grâce au dispositif rapidement mis en place en très bonne collaboration avec la police cantonale.» **ST.A.**

Villeneuve se lance dans le vélo en libre-service

**Mobilité douce**  
La Municipalité lance une initiative pour animer la commune, principalement ses quais touristiques

La municipale Annik Morier-Genoud en a fait l'annonce lors du dernier Conseil communal: «Villeneuve se dote d'une station de prêt-location de vélos.» Cette démarche, menée en collaboration avec Valais Roule, fait suite notamment aux vœux d'élus qui voulaient inciter l'Exécutif à «entamer quelque chose en matière d'animation touristique sur les quais de Villeneuve.»

Concrètement, Villeneuve Roule fonctionne depuis mercredi. Dix-huit vélos adultes, deux enfants et deux autres électriques stationnent près du port Arthur. «Des sièges pour enfants, une remorque et des casques de protection seront également disponibles pour le touriste, le promeneur ou le citoyen villeneuvois qui souhaite partir à la découverte de no-

tre commune et de ses alentours», poursuit l'édile.

Un dépôt de 20 francs pour quatre heures d'utilisation sera nécessaire pour louer un vélo en parfait état. L'entretien, comme la gestion de la station de libre-service, et encore des renseignements et de la documentation de l'Office du tourisme donnés aux utilisateurs, seront assurés par deux chômeurs. Villeneuve Roule leur donne ainsi l'occasion d'occuper un emploi saisonnier tout en augmentant leurs compétences. Ces deux responsables de la station seront rémunérés par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), à Bex.

Toujours dans le but d'améliorer l'attractivité touristique de Villeneuve, la Municipalité planche sur une mesure complémentaire. Soit la création d'itinéraires cyclistes thématiques pour permettre au visiteur de découvrir diverses richesses du village: vignes, montagnes, culture. **C.B.**

Montreux Piscine fermée

Le Conseil communal a accepté de libérer un crédit de 880 000 francs pour rénover la piscine couverte de la Maladière. Elle sera fermée en juillet et en août pour les travaux, dont notamment le changement du système de filtration de l'eau, l'amélioration de l'éclairage de la zone de baignade, la rénovation des joints de carrelage et la mise aux normes des plongeoirs. **C.B.**

Montreux Le CAS recrute

Le Club alpin suisse de Montreux ouvre ses portes aux jeunes de 10 à 22 ans désireux de pratiquer sports de montagne, escalade, alpinisme et randonnée à ski. Ils y seront encadrés par des guides de haute montagne et des moniteurs reconnus. Les personnes intéressées peuvent appeler le tél. 079 473 99 46 ou s'inscrire par e-mail: jeunesse@cas-montreux.ch. **C.B.**

La Côte

Le château de La Sarraz renaît et met en valeur ses trésors historiques

Patrimoine Le monument a rouvert ses portes jeudi avec de nouvelles ambitions

Raphaël Ebinger Textes  
Odile Meylan Photos

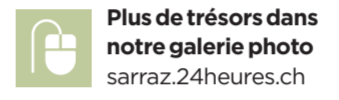
Les familles étaient les premières, jeudi matin, à prendre possession des jardins du château de

La Sarraz. Un signe positif pour le monument, qui célébrait sa réouverture après trois années de torpeur. Sans une aide de 1,6 million de francs du Canton et de la Commune, son accès au public aurait été menacé. Aujourd'hui, la fondation qui a hérité de l'édifice entend avant tout regagner le cœur des locaux en donnant libre accès au parc pendant la journée et en aménageant prochainement une place de jeux. Un travail qui nécessite

d'importants efforts pour combler les erreurs du passé. «Dans les années 1970, le concierge at- tait la population avec un fusil», raconte Cristelle Burlot, en charge de la communication pour le conseil de fondation. Une nouvelle exposition permanente a été mise sur pied dans l'urgence par Tiziana Andreani. L'ancienne guide est la nouvelle conservatrice depuis le 1er avril. Elle a eu six semaines pour préparer l'ouverture du château.

«J'ai travaillé pour remettre en lumière les trésors de nos collections», explique t-elle. Sans révolution, l'expo est un musée en l'honneur de la noble famille Gingins, qui détenait la baronnie de La Sarraz et qui a résidé dans l'édifice de 1541 à 1902. Les Gingins ont marqué durablement l'histoire du canton en possédant de nombreuses seigneuries en Pays de Vaud. La visite de l'exposition se fait désormais librement et non plus

avec un guide. La Fondation du château de La Sarraz espère comptabiliser 2000 entrées d'ici au mois d'octobre. Soit deux fois plus que précédemment. A noter que le Musée du cheval reste ouvert dans un bâtiment an- nexé.



Les trésors du château de La Sarraz



Dans le cabinet de travail trône l'un des fleurons de la collection du château de La Sarraz: une pendule offerte vers 1840 à Henri de Gingins par Ferdinand II de Bourbon. Le roi des Deux-Siciles avait offert la pendule lyre de style Louis XVI au Vaudois pour les services qu'il avait rendus à son royaume. Henri de Gingins a consacré une grande partie de sa vie au métier des armes. «A l'époque, il était de tradition dans les bonnes familles vaudoises d'envoyer leurs garçons aider les royaumes alentours», explique Tiziana Andreani. Si ces mercenaires revenaient en vie, ils feraient ensuite carrière dans l'administration d'Etat. D'abord lieutenant, Henri devient colonel avant d'être promu général de brigade dans l'armée des Deux-Siciles en 1848. Cette même année, il décide pourtant de prendre sa retraite et quitte Naples avec femme et enfants. A son retour, il s'installe au château de Gingins, où il peut contempler le cadeau du roi, témoin de vingt années au service du royaume.



Le château de La Sarraz était un haut lieu culturel sous l'ère des Gingins. La bibliothèque et ses quelque 3000 livres le rappellent, grâce à Frédéric de Gingins. Atteint de surdité, il travaillera comme traducteur à la Chancellerie d'Etat à Berne. Quand cet érudit s'installe au château, il profite d'une restauration pour y aménager la bibliothèque, dans laquelle il réunit des ouvrages traitant de droit, de sciences, d'histoire, de théologie, de littérature française, et plusieurs textes antiques qui sont visibles aujourd'hui. La perle de cette collection est l'*Encyclopédie d'Yverdon*, imprimée dans le Nord vaudois entre 1770 et 1780 par l'Italien Fortuné-Barthélemy de Felice. Le château de La Sarraz possède l'une des rares éditions originales, qui se compose de 58 volumes et de 75 000 articles. Plus de 30 collaborateurs ont travaillé à la rédaction de cette œuvre colossale. «L'*Encyclopédie d'Yverdon* se démarque de celle de Diderot et de de l'Alembert en conciliant progrès de la Renaissance et foi protestante», souligne Tiziana Andreani.



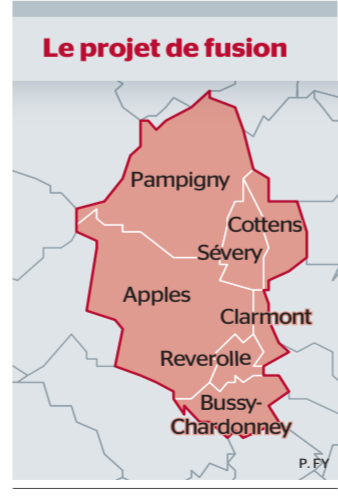
La richesse de la famille de Gingins s'affiche pleinement dans la cuisine d'appoint aménagée juste à côté de la bibliothèque dans les appartements du château. Sur une étagère est posé un biberon en cristal et en or. «Ce genre d'objet était offert aux nouveau-nés, spécialement aux garçons», précise Tiziana Andreani. Fragiles, ils n'étaient pas utilisés.» Moins impressionnant, le casse-sucre symbolise pourtant tout aussi bien l'aisance des Gingins. Il a surtout l'avantage de posséder une utilité. Il servait en effet à découper le sucre, qui se présentait alors sous forme de pain, selon une invention vénitienne du XVIe siècle. Cette denrée importée des colonies était fabriquée à partir du jus de la canne à sucre, qui était coulé dans un moule conique. Seules les familles les plus riches pouvaient s'offrir ce produit, qui est resté un bien de luxe jusqu'à la découverte du principe édulcorant de la betterave. Le pain de sucre sera ensuite progressivement remplacé par le sucre en poudre et en morceaux, dès la fin du XIXe siècle.

La fusion dans les hauts de Morges a du plomb dans l'aile

Doutes Clarmont pourrait renoncer au mariage à sept. Aux Conseils généraux de se prononcer

La fusion entre les villages d'Apples, de Bussy-Chardonnay, de Clarmont, de Cottens, de Pampigny, de Reverolle et de Sévery bat de l'aile. La Municipalité de Clarmont proposera, le 19 juin, au Conseil général le retrait de la Commune du projet d'étude. «Nous n'étions déjà pas convaincus au départ par la démarche», explique Roberta Gatabin, municipale.

A l'époque, trois membres de l'Exécutif s'y étaient opposés. Mais, au début de l'année, le



Conseil général avait accepté du bout des lèvres de tenter l'aven- ture. Alors que la première phase

de l'étude vient d'être ponctuée par un rapport stratégique présenté la semaine dernière, la position de la Municipalité a peu évolué. «Cette fois, nous sommes quatre à vouloir nous retirer», détaille Roberta Gatabin. Seul le syndic, Luc Maurer, reste convaincu de la pertinence d'un mariage. Farouche défenseur de la fusion, il a dû s'incliner devant ses collègues municipaux. La décision finale appartient au Conseil général. Ce dernier pourrait encore aller à l'encontre de l'Exécutif et opter pour un maintien de Clarmont au sein du projet.

Reste à connaître la réaction des autres communes. L'initiative de Clarmont donnera-t-elle des idées à ses voisines? «Le comité

de pilotage se réunira lundi pour faire le point, révèle la syndique d'Apples, Marie Christine Gilliéron. J'espère que nous pourrions présenter le préavis relatif à la fusion devant les différents Conseils communaux et généraux. Et que ces derniers donneront la possibilité au peuple de se prononcer sur une union des villages.»

En proposant le retrait du projet d'étude de fusion, la Municipalité de Clarmont a aussi voulu permettre à ses voisines d'aller au bout du processus. «Nous ne voudrions pas mettre en péril le projet», assure Roberta Gatabin. Nous préférierions dire stop à temps et donner ainsi un maximum de chances aux six autres communes dans la finalisation de l'étude.» **Raphaël Cand**

Route blanche Un motard gravement blessé

La Route blanche a fait une nouvelle victime. Un motard vaudois de 26 ans qui roulait entre Gingins et Saint-Cergue a été grièvement blessé. Aux environs de 10 h 30, jeudi matin, il a percuté une voiture qui circulait normalement en sens inverse. En tombant, il a ensuite été touché par un autre véhicule qui suivait le premier. Son pronostic vital est engagé. Le motard a été hospitalisé par la Rega jusqu'au CHUV. La route cantonale a été fermée momentanément pour les besoins du sauvetage, puis pour ceux du constat de police. Une enquête a été ouverte par la procureure de service. **R.E.**

Nord vaudois-Broye

Les Transports publics fribourgeois et Estavayer redessinent l'axe gare-casino

Urbanisme Des commerces, des activités de services et environ 150 logements sont prévus dans un projet articulé autour d'un espace public dédié à la mobilité douce. Le dossier est mis à l'enquête

L'espace aujourd'hui presque vide qui s'étale entre la gare et la vieille ville d'Estavayer-le-Lac (FR) sera fondamentalement différent d'ici cinq ans. Les Transports publics fribourgeois (TPF) et la Commune ont en effet décidé de requalifier ce secteur d'un peu plus de deux hectares. Lancé à l'automne 2013, récemment validé par les différents services de l'Etat, le Plan d'aménagement de détail Gare-Casino (PAD), soit l'équivalent fribourgeois du Plan partiel d'affectation vaudois) se concrétise. Le dossier est à l'enquête pour un mois à compter de ce vendredi. Aujourd'hui, ces 21 000 m<sup>2</sup> ne comptent que quelques constructions, un terrain vague s'étendant entre la gare routière des TPF et son parking relais, à l'ouest, et un parking communal près du bâtiment du casino. A terme, le secteur sera transformé en véritable quartier présentant une mixité d'occupation entre habitations et activités. Il est ainsi question d'ériger sur les deux tiers de la surface une douzaine d'immeubles de deux à six étages, totalisant quelque 150 appartements, la plupart destinés à la location. Soit de quoi accueillir 400 nouveaux Stavaiacos. Mais l'espace Gare-Casino sera aussi



La gare routière des TPF (à dr.) sera déplacée pour laisser place à des commerces, voire un centre commercial.

occupé par des activités de services (7500 m<sup>2</sup>) et des commerces (2500 m<sup>2</sup>), voire carrément un centre commercial. Ce dernier espace, installé là où se dresse la gare routière (elle sera déplacée de quelques mètres), pourrait être attribué à un grand distributeur.

Mais qui dit nouveaux logements dit aussi nouveaux véhicules. Et comme le projet prévoit d'«effacer» les quelque 150 cases réparties entre la gare routière et la place du Casino, un parking souterrain de 460 places est au programme de ce projet urbanistique dont la facture totale avoisine les 100 millions de francs. Le tout ne se fera évidemment pas en une fois. Echelonné sur plusieurs années, le développement du nouveau quartier pourrait commencer en 2020. Et un premier bâtiment est prévu pour 2022. Le syndic, André Losey, rappelle que le PAD s'inscrit dans un

secteur stratégique de la Cité à la Rose. «On parle ni plus ni moins que de l'interface entre la gare et la vieille ville.» Elle sera traversée par un axe privilégiant la mobilité douce, ponctué de placettes arborées, afin d'offrir un cheminement attractif entre un lieu qui figure à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger et le point de départ et d'arrivée des transports publics. «C'est même l'axe principal pour aller de l'un à l'autre. Mais attention, la route de la Gare restera évidemment accessible aux véhicules à moteur», note André Losey.

Le PAD Gare-Casino confirme le développement que connaissait Estavayer et ses 6300 habitants. Un essor dont le projet des Portes du Lac - de quoi loger 2000 habitants du côté de la Prillaz - est la tête de pont. Et si la première de ses huit étapes est en cours, la seconde est d'ores et déjà agendée pour 2018. **F.R.A.**

LEMS d'Orbe s'apprête à voir le jour

Santé Avec 84 lits et un design tout moderne en bordure de la cité, ce nouvel établissement sera l'un des plus importants du Nord vaudois

La Commune d'Orbe a présenté mardi soir à sa population le visage du nouvel EMS qui doit bientôt être mis à l'enquête, en bordure nord de la cité. Flambant neuf, dessiné afin de s'intégrer dans un vaste parc et à proximité du manoir de Montchoisi, édifice historique du tout début du XIXe siècle, l'EMS géré par la Fondation Saphir doit ouvrir ses portes fin 2019.

«C'est un vrai plus pour Orbe, estime le syndic, Henri Germond. Ça peut notamment éviter aux habitants de la ville de devoir quitter la commune au moment de s'installer en EMS.» Pour l'heure, le bourg des deux poissons ne dispose en effet que de 26 lits à l'hôpital des EHNV, qui doivent d'ailleurs à terme migrer dans la nouvelle structure, ainsi que les quelques places du centre d'accueil temporaire des Vergers, déjà tenu par la Fondation Saphir.

Ce nouvel EMS de 84 places ne concerne toutefois pas seulement Orbe. Outre le fait qu'il dope considérablement l'offre gériatrique du Nord vaudois, il doit également recevoir une partie des lits du pavillon Germond, un bâti-

ment affecté comme EMS sur le site de Saint-Loup et visé par la réhabilitation de tout le site. Quant à la migration des 26 lits urbigenes des EHNV, ils s'inscrivent dans la perspective de la fermeture de l'établissement hospitalier. A terme, il doit être remplacé par le centre de traitement et de réadaptation prévu à l'est de Gruvatiez, cette vaste aire de développement urbain au sud-est de la cité.

Le lancement de ce nouvel EMS intervient alors qu'un ensemble de résidences pour seniors vient d'être annoncé dans d'anciens hangars de la zone industrielle. Soixante appartements doivent y être créés d'ici à 2019. **E.L.B.**

Santé Nouvelle tête sur le balcon du Jura

Infirmier de formation, âgé de 48 ans, Alain Périat occupera dès le 1er septembre le poste de directeur général du Réseau Santé Balcon du Jura (RSBJ). Il sera notamment chargé d'achever sereinement sa réorganisation. Le RSBJ se cherchait une nouvelle figure de proue depuis la fin de l'année dernière et le départ de Thierry Monod suite à des «divergences de conduites». Jurassien d'origine, Alain Périat a travaillé seize ans au CHUV avant de rejoindre la direction de l'EMS de la Fondation Louis Boissonnet, relève le RSBJ. **L.D.**

Broye Patrouille suisse et musique

Les arabesques aériennes dessinées mercredi après-midi au-dessus de Cugy (FR) par des jets de l'armée avaient un objectif bien précis. Il s'agissait d'un entraînement de la Patrouille suisse, qui effectuera un vol de démonstration samedi au même endroit. Engagée depuis la base aérienne de Payerne, elle sera opérationnelle entre 11 h 30 et 12 h pour présenter son programme au public de Cugy d'Orcoche la lune, la 96e Fête des musiques de la Broye, qui se déroule jusqu'à dimanche dans le village fribourgeois. **F.R.A.**

Transports Haltes supprimées

En raison de plusieurs chantiers sur la ligne du train reliant Yverdon-les-Bains à Visité-Croix, Travys a annoncé la suppression temporaire des haltes La Brinaz et William Barbey. Cela pour éviter des retards trop importants. Du 2 juin, 29 mai au vendredi 2 juin, de 6 h à 19 h, les deux arrêts ne seront pas desservis, dans les deux sens. Les voyageurs sont invités à utiliser les bus 602 (pour l'arrêt Brinaz) et 605 (pour l'arrêt William Barbey). Selon l'avancée des travaux, Travys n'exclut pas de reconduire ces suppressions. **L.D.**